

# Liechtenstein : non au suffrage féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272829>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La protection civile a besoin de toutes les femmes

Après la votation du 7 février, les Suissesses ont compris qu'en même temps que des droits nouveaux elles avaient du même coup des responsabilités nouvelles dans tous les domaines. C'est ainsi qu'elles seront forcément amenées à s'intéresser de plus en plus à la Protection civile

C'est un fait non contesté que la Confédération a pu maintenir sa liberté et son indépendance durant la seconde guerre mondiale non seulement grâce à son armée, mais aussi dans une large mesure grâce au travail et au courage des femmes helvétiques. Cet élément de notre histoire a fait l'objet de nombreux témoignages et récits. Les femmes ont contribué de manière décisive à assurer l'approvisionnement du pays en vivres, que ce soit par leur activité dans leur profession, dans les rangs de

et de leur refus en même temps le droit à l'égalité politique.

L'action des femmes dans le cadre de la protection civile peut, à cet égard, être citée en exemple. Elles sont en mesure d'apporter une contribution décisive à la protection de la famille, des foyers et au maintien de la vie sociale, qui permet elle-même à la nation de survivre. Il est illusoire d'envoyer des troupes se battre sur le front, si à l'arrière tout s'écroule. Le chef de l'instruction de l'armée, le colonel commandant de corps

## NECESSITÉ DES HOPITAUX PROTÉGÉS

Dans le cadre général de la protection civile de notre pays, une importance particulière est donnée aux établissements hospitaliers. Ce qui se justifie pleinement, car il serait vain de tout mettre en œuvre pour sauver des victimes d'une catastrophe ou d'un conflit armé si — parallèlement — on ne prenait pas les mesures voulues pour leur apporter tous les soins nécessaires. C'est partant de cette conviction que la loi fédérale sur les installations de protection civile (du 4 octobre 1963) précise ceci :

« Des salles de traitement et des centres opératoires bien protégés doivent être aménagés dans les hôpitaux neufs ou transformés. »

La protection s'entendant contre les armes classiques et encore davantage contre les armes nucléaires, et des prescriptions techniques très strictes étant prévues à cet effet.

Par ailleurs, on peut se demander si les installations en question ne doivent pas n'être utilisées qu'en cas de conflit armé ou d'importante catastrophe, ou si au contraire elles sont à disposition en tout temps, et font partie intégrante de l'hôpital civil pris en considération.

Il va de soi que chaque fois que la chose paraît possible — et ce n'est pas toujours le cas pour diverses raisons — les hôpitaux « protégés » doivent être polyvalents, en tout ou partie. Il y a là une question de bon sens qui est examinée par les instances fédérales, cas par cas.

Tout ceci étant, il est intéressant de savoir où nous en sommes actuellement en Suisse romande à cet égard, plusieurs réalisations ou projets étant à mettre à l'actif des cantons alémaniques.

En Romandie, on doit citer l'important hôpital « protégé » construit sous le nouvel ensemble hospitalier genevois, qui permettrait d'accueillir 426 blessés. Tous les locaux et salles, soit médicaux, soit techniques étant naturellement prévus, avec cuisines, réservoirs d'eau, etc. Toutefois, ledit hôpital « protégé » ne peut être utilisé à l'heure actuelle, car le problème des lits n'est pas encore résolu.

L'exposition de la Protection civile a obtenu un si grand succès à Lausanne, qu'elle sera présentée à

Innovation Payenne du 15 au 27 mars ;  
Innovation Sierre du 19 avril au 1er mai ;  
Innovation Porrentruy du 21 mai au 5 juin ;  
Aux Armourins Neuchâtel du 14 au 26 juin ;  
Au Printemps La Chaux-de-Fonds du 16 au 28 août ;  
Au Grand Passage Genève du 13 au 25 septembre ;  
Innovation Martigny du 11 au 23 octobre.

LISEZ  
« FEMMES  
SUISSES »



Institut de Beauté  
**LYDIA DAÏNOW**

Ecole d'esthéticiennes  
Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

# L'alphabétisation des autres

(Suite de la page 1)

A la rentrée scolaire de 1966-67, le nombre des filles fréquentant les trois premières classes de l'enseignement primaire atteignait la proportion d'environ 43 % de l'effectif total. Mais pour les classes suivantes, nous relevons les pourcentages suivants : 35, puis 30, enfin 25.

A la même époque, la situation des filles dans l'enseignement secondaire se présentait ainsi : — premier cycle (jeunes filles de 12-13 ans à 16-17 ans) : environ 22 % de l'effectif total ; — second cycle (jeunes filles de 16-17 ans à 18-19 ans) : un peu moins de 14 %.

Fait important, la proportion des filles scolarisées est sensiblement moindre dans les régions rurales et excentriques que dans les agglomérations urbaines.

## UNE EVIDENCE ENCORE BIEN MAL RECONNUE

La faible scolarisation des filles étant très probablement un des motifs importants de leur non-participation, à l'âge adulte, au développement communautaire, il est intéressant, voire utile, de tenter d'en connaître les raisons. Celles qui suivent ont été recueillies au cours d'une soixantaine d'entretiens avec des directeurs, des enseignants, des enseignantes d'établissements scolaires aux niveaux primaire et secondaire.

1. La nécessité dans laquelle se trouvent les parents d'utiliser les services de leurs filles pour des travaux domestiques, des activités artisanales, la garde des troupeaux, etc.
2. Le fait que les parents domiciliés loin des établissements scolaires désirent épargner à leurs filles préadolescentes et adolescentes les inconvénients de longs parcours, à pied ou à bicyclette, sur des chemins peu fréquentés.
3. La difficulté, voire l'impossibilité pour les filles habitant les régions excentriques, de se grouper en petites communautés organisant leur vie d'une manière indépendante dans des abris loués à bas prix, proches des établissements scolaires (procédé pratiqué couramment par les garçons).
4. La timidité qui, chez certaines écolières, paralyse leurs facultés (fait qui s'explique par les effets de l'éducation traditionnelle).
5. Les échecs scolaires dont le pourcentage est sensiblement plus élevé chez les garçons.
6. La tradition qui engage certains parents à penser, aujourd'hui comme autrefois, que pour se marier et mettre des enfants au monde, point n'est besoin de savoir lire ni écrire !

Quant aux échecs scolaires des filles, ils s'expliquent par de nombreuses raisons d'ordre psychologique et sociologique. La preuve est faite que l'intelligence est également répartie entre filles et garçons, dans le monde entier ! Je crois pourtant devoir insister sur cette évidence, étant donné le fait que deux jeunes spécialistes, perplexes devant leurs propres échecs, avaient une fois répandu

le bruit que les femmes « devaient » être moins intelligentes que les hommes. Cela réemment !

La formation professionnelle des filles ? Une question complexe qui a fait l'objet d'une étude fouillée de l'UNESCO. Sans entrer dans le détail, on doit constater que les filles sont encore souvent l'objet d'une certaine discrimination, en dépit des réformes annoncées et même partiellement réalisées. Les métiers auxquels elles peuvent accéder ne sont pas nécessairement ceux qui développent l'intelligence et le sens du « leadership » ou, selon la terminologie récente, de l'animation.

Mesdames, en conclusion à ce travail très incomplet, je soulève une question : Si, aux nombreux objectifs, à court, à moyen et à long terme que l'exercice de nos nouveaux droits nous permettra d'atteindre, en collaboration avec nos concitoyens, nous ajoutons un nouveau but : notre participation à une action d'alphabétisation quel que part dans le monde ?

Une vision réaliste des choses nous laisse penser, depuis quelques années déjà, que toute participation, désintéressée et faite avec discernement, à la solution des difficultés du Tiers-Monde contribue à éclairer nos propres problèmes. Pour finir, n'en serions-nous pas, nous aussi, un jour les bénéficiaires ?

A. Salina.

La question qui viendra aussitôt à l'idée de nos lecteurs sera celle-ci : « Comment participer à une telle action ? ». Ils seront renseignés car Mlle Salina se propose d'y répondre par des propositions précises dans notre prochain numéro.

SANTÉ  
DES GENÇIVES  
ET DES DENTS

TRAITEMENT

**Asba**

ROUGE LE MATIN

VERT LE SOIR

## LIECHTENSTEIN NON AU SUFFRAGE FÉMININ

Par 1897 voix contre 1816, les citoyens de la principauté du Liechtenstein ont repoussé le droit de vote et d'éligibilité des femmes. La participation au scrutin a été de 86 %. Cinq des onze communes ont accepté, dont Vaduz, la capitale, et Schaan, seconde localité du pays.

C'était la première votation sur ce sujet. Certains voient dans les 49 % de « oui » un résultat encourageant et les militants sont décidés à mettre tout en œuvre pour obtenir le plus rapidement possible une nouvelle votation.

le gaz  
est indispensable

**FRAISSE & Cie**

TEINTURERIE  
GENÈVE

Magasins :  
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35  
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39  
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :  
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE